

REMERCIEMENTS

Noël 2025

La Municipalité tient à remercier chaleureusement la famille de M. Vincent Monnier qui a magnifiquement décoré le sapin devant l'église. Ses remerciements sont aussi adressés à la Paroisse ainsi qu'à Mme Andréa Stuber qui ont organisé avec brio le Noël du 17 décembre 2025.

Merci!

La Municipalité, le Conseil Général, le Boursier et la secrétaire communale vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour ce nouveau millésime.



BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Décembre 2025/Janvier 2026

INFORMATION A LA POPULATION

ARRET DE BUS

Comme vous l'aurez certainement constaté, les travaux liés au **nouvel arrêt de bus** situé sur la route de Croy sont terminés. Cette mise en service entrainera certains changements pour la **rentrée scolaire de janvier 2026**.

La Municipalité, en accord avec CarPostal et l'AscoVaBaNo, a décidé que désormais tous les bus scolaires desserviront **uniquement ce nouvel arrêt**, ce qui signifie concrètement que l'entier des élèves, y compris ceux des classes enfantines, seront pris en charge **à cet endroit**. En revanche, leur **retour** s'effectuera comme par le passé, soit au **Battoir**.

Les **bus de ligne** continueront à prendre en charge les usagers qui se dirigent sur **Orbe** à la place du **Battoir** et ceux qui se dirigent sur **Croy** devront le prendre à l'**arrêt de bus officiel** situé à la **croisée de la Rue du Four et la Rte de Croy**.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité vous informe de la démission de M. Nicolas Descombes, Syndic, avec effet au 31 décembre 2025.

Il ne sera pas remplacé dans l'immédiat et la Municipalité poursuivra son activité à quatre membres, ceci jusqu'à la nouvelle législature 2026-2031.

La Municipalité remercie M. Nicolas Descombes pour sa collaboration durant ces quatre années et demie et lui adresse ses meilleurs vœux pour la réussite de ses projets futurs.

ELECTIONS COMMUNALES 2026

Election de la Municipalité

Les membres du corps électoral sont convoqués aux dates suivantes pour élire cinq membres de la Municipalité et le Syndic pour un mandat de cinq ans (législature du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031).

- **Dimanche 8 mars 2026** : Election de la Municipalité selon le système majoritaire à deux tours (premier tour);
- **Dimanche 29 mars 2026** : Election de la Municipalité (deuxième tour éventuel);
- **Dimanche 26 avril 2026** : Election du Syndic selon le système majoritaire à deux tours (premier tour);
- **Dimanche 17 mai 2027** : Election du Syndic (deuxième tour éventuel).

Pour les personnes intéressées à se présenter aux élections, des listes pour le premier tour sont disponibles au bureau du greffe durant les heures d'ouverture ou en téléchargement sur le site internet de la commune. Vous pourrez aussi en trouver devant la porte du greffe, petit endroit "salle d'attente".



Votre commune a besoin de vous, osez l'engagement !

Se réunir est un début, rester ensemble est un projet et travailler ensemble est la réussite.

Henry Ford